

## Délibération du Conseil municipal

Séance du 14 mai 2024

Le quatorze mai deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

### Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

### Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

CHOUTEAU Edith	à PAVILLON Jean-Paul
GAILLARD Yohan	à DESOEUVRE Robert
LECACHEUR Julien	à VIGNER Jean-Philippe
LECOMTE Delphine	à GUIBERT Vincent
LHUISSIER Thierry	à PENEAU Sylvie
SOUILHE Jérôme	à PUSHPARAJ Emilie

### Absent(s) excusé(s)

### Absents

BOUSSICAULT Gérald, PARENTEAU Louis-Pierre

### Secrétaires de séance

DELETANG Claire, MINETTO Jacques

Convocation adressée le 7 mai 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 15 mai 2024, article L.2121.25 CGCT

## 24SE1405-11 | Budget participatif - Développement d'un parc de transports collectifs doux – Acquisition d'une rosalie à assistance électrique – Candidature de la Ville pour un soutien financier du Département de Maine-et-Loire

Monsieur Jean-Paul Pavillon, Maire, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le plan d'action du Département de Maine-et-Loire axé sur le développement des accès à la mobilité et les nouveaux usages qui s'y rattachent de même que le soutien financier et en ingénierie qu'il propose aux acteurs locaux de la mobilité en accompagnant les projets en adéquation avec ce plan,

Considérant l'acquisition par la Ville d'une rosalie à assistance électrique 9 places permettant le transport de différents publics,

Considérant que la Ville des Ponts-de-Cé souhaite déposer auprès du Département de Maine-et-Loire sa candidature pour un accompagnement dans le cadre de ce projet,

Considérant l'avis de la commission Ressources en date du 7 mai 2024,

**En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **Approuve le dépôt de candidature de la Ville des Ponts-de-Cé dans le cadre du dispositif proposé par le Département de Maine-et-Loire,**
- **Approuve la demande de subvention en lien avec ce dépôt de candidature,**
- **Autorise le maire ou son représentant à signer tous documents s'y rapportant.**

*M. GUIBERT n'a pas pris part au vote.*

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	24	CONTRE	0
Pouvoirs	6	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**Le Maire,  
Jean-Paul Pavillon**

